

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 17 - 19 mai 2000

PROJETS SOUMIS À L'APPROBATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Point 6 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2000/6-C
18 avril 2000
ORIGINAL: ANGLAIS

AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR L'INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT— ANGOLA 6159.00

Aide aux personnes touchées par la guerre

	Budget initial	Augmentation	Budget révisé
	(dollars E.-U.)		
Coût des produits alimentaires	42 476	13 664	56 140
Coût total pour le PAM	158 366	49 321	207 687

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Région Afrique (OSA): M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes,
Section Afrique IV: S. Ouane tel.: 066513-2379

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2645).



HISTORIQUE

1. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR)—Angola 6159.00 (Document WFP/EB.3/99/7-B/5) a été examinée et approuvée par le Conseil d'administration au cours de la troisième session ordinaire d'octobre 1999. Le document prévoyait une réévaluation des besoins en mars/avril 2000. Cette réévaluation a été menée en étroite coopération avec le Gouvernement angolais et discutée avec les représentants des donateurs à Luanda, en Angola, le 29 mars 2000. Selon le nouvel examen de la situation humanitaire, le nombre de personnes nécessitant une aide alimentaire est passé de 1 127 400, comme il était précisé dans l'IPSR, à 1 544 900. Cette modification est à l'origine de la révision budgétaire soumise ici à l'approbation du Conseil qui prévoit de porter l'engagement du PAM de 211 127 tonnes de produits pour un coût total de 158 366 484 dollars, à 277 074 tonnes pour un coût total de 207 687 931 dollars.

ANALYSE DE L'AIDE ALIMENTAIRE

2. Une étude complète du niveau d'assistance requis dans chaque province, menée par les partenaires d'exécution sur le terrain, a clairement indiqué que les besoins devaient être revus à la hausse. Comme cela avait été prévu au titre de l'IPSR, le PAM a distribué des vivres à environ 1,1 million de bénéficiaires en janvier, février et mars. A ce rythme de distribution, les approvisionnements semblent satisfaisants jusqu'en juillet. L'étude est basée sur deux axes spécifiques: la réévaluation de la valeur des rations et le nombre de bénéficiaires. Pour faire face à l'augmentation des besoins, 65 947 tonnes de produits alimentaires supplémentaires sont nécessaires.

AUGMENTION DE LA VALEUR DES RATIONS

3. Dans le contexte actuel (notamment au cours des mois de transition), où l'aide alimentaire sert essentiellement à protéger des vies et où les personnes ne possèdent pas de biens ou n'ont pas accès à des mécanismes de survie, les besoins alimentaires doivent être couverts par une ration générale suffisante (2 100 kcal/jour). Lorsque ces rations s'avèrent insuffisantes pour éviter un taux élevé de malnutrition généralisée (supérieure à 15 pour cent, ou à 10 pour cent avec des facteurs d'aggravation), des programmes d'alimentation sélective, thérapeutique ou complémentaire (ciblée ou générique), doivent être mis en place. La ration supplémentaire doit venir s'ajouter à la ration générale, et ne pas s'y substituer.
4. Jusqu'à maintenant, l'assortiment alimentaire du PAM fourni dans le cadre de l'intervention de secours a couvert des besoins énergétiques équivalant à 1 850 kcal/jour. Toutefois, il est évident aujourd'hui que cela est insuffisant pour répondre aux besoins énergétiques et à l'apport en nutriments de base dans les zones où la population, éprouvée par la guerre, dispose de mécanismes de survie très limités (à Malange, Huambo, Kuito et Luena, par exemple). L'épidémie de pellagre qui s'est déclarée à Kuito le montre clairement. Le PAM propose donc d'augmenter la valeur énergétique de la ration à 2 100 kcal/jour.



5. Les rations alimentaires distribuées dans le cadre de l'intervention de secours seront composées des produits suivants:

RATION DISTRIBUÉE DANS LE CADRE DE L'INTERVENTION DE SECOURS	
Produit	Poids de la ration (en grammes)
Céréales	480
Farine de maïs	400
Légumineuses	60
Huile	25
Mélange maïs-soja	50
Sucre	15
Sel	5

6. La ration décrite ci-dessus sera distribuée à 1 144 700 bénéficiaires entrant dans la catégorie des opérations d'alimentation de secours. Les rations qui seront distribuées à 400 200 personnes dans le cadre d'une alimentation institutionnelle et d'une alimentation complémentaire/thérapeutique resteront similaires à celles indiquées dans l'IPSR.

Augmentation du nombre de bénéficiaires

7. Le nombre de bénéficiaires par province a été déterminé en fonction de facteurs tels que les nouveaux déplacements ou la nouvelle ouverture de zones précédemment hors de portée du fait de l'insécurité. Une évaluation a été effectuée dans chaque province par les responsables provinciaux du PAM et par les partenaires d'exécution afin de définir le nombre supplémentaire de personnes exposées à l'insécurité alimentaire qui auraient besoin d'une aide alimentaire par suite d'un récent déplacement ou d'un nouvel accès.
8. Depuis la rédaction de l'IPSR en juin 1999, un grand nombre de personnes ont été déplacées à l'intérieur de l'Angola, ce qui a nui à la sécurité alimentaire générale du pays. Les zones aux alentours de Kuito, Huambo, Malange et Luena ont été les plus touchées et c'est là que les augmentations du nombre de bénéficiaires sont les plus importantes (95 pour cent). Selon les estimations, compte tenu de l'accès limité aux marchés et aux terres agricoles, la population urbaine (à Kuito, Malange et Luena, par exemple) ne sera pas en mesure de parvenir à un niveau de sécurité alimentaire suffisant, au moins jusqu'aux récoltes de 2001. Il sera donc nécessaire d'apporter une aide alimentaire jusqu'à fin 2000.
9. Depuis son offensive principale en septembre 1999, le gouvernement contrôle des zones précédemment inaccessibles, y compris Andulo et Bailundo, autrefois siège de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). Le PAM a commencé à étendre le rayon de ses activités à des lieux, tels Malange (Cangandala), Moxico (à juste 20 kilomètres de Luena) et Cunene (Cuvelai), jusqu'alors hors de portée du fait de l'insécurité. D'autres zones devraient devenir accessibles durant l'année. Les organisations d'aide humanitaire se livreront à des évaluations dans ces nouvelles zones pour quantifier les besoins, alimentaires et autres, de la population locale et des personnes déplacées qui n'ont jamais reçu aucune aide.



10. En comparaison aux chiffres indiqués dans l'IPSR, le nombre de bénéficiaires a été révisé comme suit:

REVISION DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES				
Province	Total de l'augmentation/de la diminution	Secours	Alimentation institutionnelle	Alimentation thérapeutique/complémentaire
Bie	+ 190 000	+ 90 000	+ 90 000	+ 10 000
Huambo	+ 115 000	+ 100 000	- 10 000	+ 25 000
Malange	+ 47 000	+ 35 000	+ 11 000	+ 1 000
Moxico	+ 46 000	+ 45 500	- 1 000	+ 1 500
Benguela	- 12 000	- 28 000	+ 2 000	+ 14 000
Huila	+ 24 000	+ 30 000	- 4 000	- 1 500
Cunene	- 7 000	- 9 750	+ 3 000	- 250
Namibe	+ 1 500	- 3 500	+ 5 300	- 300
K.Kubango	+ 5 000	+ 7 000	- 2 000	n.d.
Lunda Sul	+ 25 000	+ 33 400	- 7 700	- 700
Kuanza N.	+ 18 000	+ 22 000	- 5 000	+ 1 000
Kuanza S.	- 10 000	- 1 500	- 7 750	- 750
Uige	- 16 000	- 13 000	- 4 000	+ 1 000
Luanda	+ 1 500	- 2 500	+ 2 000	+ 2 000
Bengo	- 11 000	- 5 500	- 5 000	- 500
Total	417 500	299 150	66 850	51 500

11. Le nombre de bénéficiaires spécifié dans l'IPSR était de 1 127 400. Ce chiffre a été augmenté pour être maintenant porté à 1 544 900. La quantité de vivres supplémentaires, qui tient compte de l'augmentation de la valeur énergétique des rations et du nombre de bénéficiaires, s'élève à 65 947 tonnes (38 851 tonnes de céréales, 6 903 tonnes de légumineuses, 2 775 tonnes d'huile, 12 888 tonnes de mélange maïs-soja, 3 394 tonnes de sucre et 1 136 tonnes de sel). Ce total représente une augmentation de 31 pour cent par rapport à l'IPSR.



12. Une ventilation de l'engagement supplémentaire proposé, par produit et par type d'intervention, est indiquée ci-dessous:

PROPOSITION DE L'ENGAGEMENT ALIMENTAIRE SUPPLÉMENTAIRE (en tonnes)			
Produit	Secours	Alimentation institutionnelle	Alimentation thérapeutique/ complémentaire
Céréales	29 197	5 453	4 201
Légumineuses	5 762	644	497
Huile	1 849	415	511
Mélange maïs-soja	6 553	2 938	3 397
Sucre	2 459	367	568
Sel	815	182	139

RECOMMANDATION

13. Il est recommandé que l'augmentation budgétaire soit approuvée par le Conseil d'administration.

